Programmation logique (Prolog)

I - INTRODUCTION

Le langage PROLOG est basé sur le calcul des prédicats du premier ordre (avec quelques extensions et restrictions). C'est une implémentation du *Principe de Résolution* (Robinson 1965) avec des stratégies particulières et des restrictions¹.

PROLOG a été conçu par A.Colmerauer à Marseille. Depuis, de nombreux *interpréteurs* PROLOG ont été écrits, avec des syntaxes différentes.

Dans ce qui suit, on utilisera la syntaxe et les conventions les plus couramment utilisées maintenant. Ce sont celles utilisées SWI-Prolog (utilisé dans ce module) ainsi que par, entre autres, C-Prolog, Sixtus-Prolog.

PROLOG peut être vu comme un langage d'expression de connaissances. Il peut être vu aussi comme un langage de programmation adapté au calcul symbolique et à la manipulation d'objets, de prédicats et de relations.

Il n'y a pas d'instruction, pas d'affectation, pas de boucles explicites, mais uniquement des *clauses* exprimant des faits, des règles et des questions.

```
Exemples de faits: pere (alain, jeanne).

pere (alain, michel).

pere (michel, robert).

mere (sylvie, robert).

mere (sylvie, luc).

pere (georges, sylvie).
```

```
Exemples de questions : - pere (alain, jeanne)
                                                  Réponses :
                                                             oui
                      :- pere(alain, robert)
                                                              non
                                                              oui
                                                                    X = michel
                      :- pere(alain, X)
                                                                    X = jeanne
                      :- mere(X, robert)
                                                              oui
                                                                    X = sylvie
                      :- mere(X, michel)
                                                              non
                      :- pere(michel, X), mere(sylvie, X)
                                                              oui
                                                                   X = robert
                      :- pere(alain, X), pere(X, robert)
                                                              oui
                                                                   X = michel
                      :- grand_pere(alain, robert)
                                                             non
```

Exemple de règle, permettant de définir² la relation grand-père :

X est grand-père de Y si X est le père de quelqu'un qui est le père ou la mère de Y, c'est-à-dire s'il existe Z tel que X est le père de Z et Z est le père de Y, soit, en logique (calcul des prédicats du premier ordre):

$$\exists Z \left(p \text{ère}(X, Z) \land \left(p \text{ère}(Z, Y) \lor m \text{ère}(Z, Y) \right) \right) \Rightarrow \text{grand-père}(X, Y)$$

que l'on peut aussi écrire :

$$\forall Z \left((p \grave{e} re(X,Z) \land p \grave{e} re(Z,Y) \Rightarrow grand-p \grave{e} re(X,Y)) \right.$$
$$\land \left(p \grave{e} re(X,Z) \land m \grave{e} re(Z,Y) \right) \Rightarrow grand-p \grave{e} re(X,Y)) \right)$$

Cette dernière formulation est celle qui sera utilisée en PROLOG, avec une quantification universelle implicite de toutes les variables :

II - QUELQUES DEFINITIONS

Une **constante** est une chaine de caractères commençant par une lettre minuscule, ou un nombre.

Exemples: a, sylvie, 2000

Une **variable** est une chaine de caractères commençant par une lettre majuscule ou un _ .

Exemples: X, A, _a, Sylvie, _

Un **terme** est une constante, ou une variable, ou un symbole fonctionnel appliqué à une liste de termes.

Un **littéral** est un symbole de prédicat (relation) appliqué à une liste (pouvant être vide) de termes, et exprimant une propriété qui peut être vraie ou non.

Exemples: p(a), q(X), pere(alain, Y), true

Remarque: il ne doit pas y avoir de blanc entre le prédicat et la parenthèse.